Le Président du Conseil U Presidente di u Cunsigliu



Conseil Economique Social Environnemental et Culturel de Corse Cunsigliu Ecunomicu Suciale di l'Ambiente e Culturale di Corsica

DELIBERATION CESECC 2025/11 PORTANT APPROBATION DE LA CONTRIBUTION A L'AVIS DU CESE « POUR UN MODELE DE SOCIETE SOUTENABLE, DURABLE ET INCLUSIVE A HORIZON 2050 »

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cing, le vingt-cing novembre, les membres du Conseil économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, réunis en séance plénière, salle des délibérations de la Chambre des Territoires, à Bastia, sous la présidence de madame Marie-Jeanne NICOLI, Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

Etaient présents :

ANDREANI Christian, ANGELETTI André, BATTESTINI Antoine, BENETTI Frédéric, BIAGGI Michèle, BRASSET Pasquale, CANNAC-PADOVANI Magali, CASABIANCA Charles, CASABIANCA François, CHOURY Hyacinthe, CIANFARANI François, CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick, CLEMENTI Jean-Pierre, DAL COLLETTO Jean, DE PERETTI Nicolas, DUBREUIL-VECCHI Hélène, FEDI Marie-Jeanne, FILIPPI Bernard, GIUDICELLI Jean-Pierre, GODINAT Jean-Pierre, LIBERATORE-RUGGERI Cécile, LOTA René, LUCIANI Jean-Pierre, MARCAGGI Antoine, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, NICOLI Marie-Jeanne, NINU Marc, NOBILI Laura, NOVELLA Christian, OGLIASTRO Fabrice, PAT O'BINE, RIUTORT Jean-Jacques, SALDUCCI Valérie, SALVATORI Marie-Josée, SUSINI Jean-Dominique, TROJANI Paul, VENTURINI Stefanu.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

ACKER-CESARI Véronique à CLEMENTI Jean-Pierre, BARBE Michèle à NICOLI Marie-Jeanne, BARTOLI Anthony à NOBILI Laura, BOUDA Gérôme à NOVELLA Christian, BRIGNOLE Jean à CLEMENCEAU-FIESCHI Jean-Pierre, D'ORAZIO Xavier à MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, FONDACCI François à CIANFARANI Françoise, LUCIANI Denis à DAL COLLETTO Jean, RUBINI Pierre-Jean à ANDREANI Christian, VITALI Jean-Pierre à BATTESTINI Antoine.

Le secrétariat était assuré par SALVATORI Marie-Josée, vice-présidente.

Courriel: presidence-cesec@isula.corsica CESEC Palazzu Lantivy- BP 414 Web: www.isula.corsica/cesec/

20 183 Aiaicciu Tél.: 04 20 03 95 10

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R4422-14;

Vu la délibération CESECC 2024/05 du 25 mars 2024 relative à l'adoption du règlement intérieur ;

Vu la délibération n°25/043 AC du 28 mars 2025 relative au budget primitif 2024 de la collectivité de Corse ;

Vu le courrier de sollicitation du Président du CESE, Thiery BAUDET, du 30 avril 2025 ;

Vu la délibération CESECC 2025/04 du 20 mai 2025 portant approbation de la participation du CESEC de Corse à l'élaboration de l'avis du CESE « pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive a horizon 2050 »

Vu le rapport « Cambià u campà » adopté en avril 2021

Considérant le résultat du vote suivant :

VOTANTS: 47 ABSTENTION: 0 CONTRE: 0

LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE

Article 1er:

ADOPTE, à l'unanimité, la contribution écrite à l'avis du CESE « pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à horizon 2050 ».

Ajaccio, le 25 novembre 2025

La Présidente du CESECC,

Marie-Jeanne NICOLI

my peri

Société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050

Table des matières

Permettre à chacun de vivre dignement de son travail grâce à une économie attractive et compétitive 4
Garantir un haut niveau de protection sociale et de solidarité réelles, pour chacune et chacun 11
ntégrer les limites planétaires, et les enjeux de transformation du climat et de la perte de la biodiversité
Préserver le régime démocratique et la place de la société civile" à l'horizon 2050
Préparer les générations futures à l'exercice de leur citoyenneté par l'éducation et la formation – Horizon 205043
Faire de la culture un levier d'émancipation individuelle et collective – Horizon 2050

Permettre à chacun de vivre dignement de son travail grâce à une économie attractive et compétitive

Objectifs à atteindre en 2050	Leviers pour y parvenir et mesures opérationnelles	Points de vigilance (risques, blocages)
	Leviers politiques et institutionnels	Points de vigilance
	1. Prioriser l'investissement dans les services publics et les infrastructures dans les microrégions pour y rendre l'installation des entreprises et des familles possible.	1. Situation de monopole dans un secteurs clés de l'économie insulaire
Assurer un accès équitable à un emploi digne et durable pour tous les habitants de la Corse	Levier économique 1. Soutenir les filières locales et innovantes pour une diversification résiliente (Soutenir les filières locales, l'ESS, l'artisanat, l'agriculture durable et les métiers émergents dans les énergies renouvelables, le numérique et la silver économie): Mettre en œuvre un plan d'investissement ciblé sur les filières porteuses de l'avenir insulaire (Transition écologique, Économie Sociale et Solidaire - ESS, Artisanat de qualité, Agriculture durable); Inciter fiscalement la création d'entreprises dans les métiers émergents pour diversifier l'économie et réduire la dépendance au tourisme de masse	2. La précarité structurelle et la saisonnalité des emplois. (Précarité structurelle de certains secteurs: tourisme, aide à domicile, agriculture saisonnière) 3. Le risque de "gentrification économique". L'attractivité pourrait entraîner une spéculation foncière et immobilière rendant le logement et l'installation impossibles pour les travailleurs locaux
	2. Améliorer la structuration du tissu économique et renforcer le marché intérieur: développer un véritable « Marché d'Intérêt National » insulaire pour favoriser la consommation de	4. La dévalorisation de certains métiers. (Faible attractivité de certains métiers peu valorisés)
	produits et services locaux et renforcer la résilience économique du territoire; 3. Echanges commerciaux avec le bassin méditerranéen : développer une coopération économique méditéranéenne	5. Le risque de "centralisation" des opportunités d'emploi sur les deux pôles urbains, accentuant la désertification rurale

- 4. Conditionner l'aide publique à la création d'emplois durables: lier les soutiens aux entreprises à l'amélioration de la qualité de l'emploi (contrats longs, salaires décents, conditions de travail)
- 5. Mettre en place une politique foncière et de logement qui sanctuarise l'accès au logement pour les actifs insulaires

Levier social

- 1. Développer des formations ciblées valoriser les et compétences locales: Réformer l'appareil de formation (initiale et continue) pour accompagner les filières insulaires durables et émergentes; Créer des labels de « Savoir-Faire Corse » pour valoriser, certifier et transmettre compétences spécifiques (artisanat, agropastoralisme, patrimoine bâti), assurant ainsi une meilleure rémunération et reconnaissance sociale.
- Garantir l'inclusion et l'accès universel au numérique: Mener une politique active de lutte contre la fracture numérique

Favoriser
l'émancipation
économique et
sociale par le
travail

Levier social

métiers 1. Revalorisation des de première et deuxième lignes par les salaires et les conditions de travail: Mettre en œuvre une politique incitative forte pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail dans les métiers de première et deuxième lignes (santé, soin, éducation, services à la personne, agriculture); Lier l'aide publique aux entreprises versée à des progrès indicateurs de social (augmentation de la part des CDI,

- Résistance aux changements dans les pratiques managériales traditionnelles
- 2. Échec de la coconstruction et déficit de légitimité
- 3. La spéculation sur le foncier, la mobilité et le logement

- amélioration des conditions de travail)
- 2. Développement de modèles de travail collaboratifs et inclusifs (tierslieux, espaces mutualisés et d'initiatives coopératives (SCOP, SCIC))
- 3. Développer des programmes de formation et d'accompagnement au management éthique et coopératif: Inciter les dirigeants à adopter des pratiques favorisant l'autonomie, le bien-être au travail et la participation des salariés (RSE insulaire)
- 4. Garantir l'accès au logement: Créer un fonds d'aide au logement dédié travailleurs précaires, aux saisonniers, jeunes et apprentis pour garantir leur installation et leur maintien sur le territoire; Développer des programmes de construction de logements sociaux et intermédiaires dédiés à catégories, notamment via modèle de Bail Réel Solidaire (BRS) insulaire.

Leviers politique/institutionnel

1. Soutenir et développer un dialogue social: Garantir une participation effective des salaries aux décisions stratégiques impactant l'emploi local.

Réduire la précarité et garantir un revenu décent à tous les travailleurs

Leviers politique et institutionnel

1. Articulation des politiques publiques pour un aménagement intégré: Intégrer la lutte contre la précarité comme objectif prioritaire et mesurable dans Plan le d'Aménagement et de Développement Durable de Corse (PADDUC) révisé, en liant l'accès à l'emploi, au logement et aux services

- 1. Persistance des inégalités territoriales et du déséquilibre littoral/intérieur
- 2. La complexité administrative excessive dans la mise en œuvre des aides sociales et

fiscales 2. Adopter politique une de rééquilibrage territorial volontariste. 3. Les limites Les investissements (numérique, législatives et services publics, logements aidés) règlementaires pour doivent être priorisés vers l'intérieur accéder de l'île pour y développer l'activité l'expérimentation économique et l'emploi 3. Simplifier et digitaliser l'accès aux droits et aux aides pour les travailleurs et les petites entreprises. Levier économique 1. Développement de l'économie de proximité créatrice d'emplois locaux non délocalisables: Mettre en place un soutien logistique et financier accru aux circuits courts dans l'agriculture, l'artisanat et l'énergie, afin de créer des emplois stables et de proximité 2. Mise en œuvre d'une fiscalité locale incitative et adaptée aux PME insulaires: l'adaptation des normes fiscales et l'expérimentation de mesures fiscales spécifiques (TVA réduite sur les produits locaux, exonérations ciblées) pour améliorer la compétitivité des producteurs insulaires et alléger les charges des TPE/PME créatrices d'emplois de qualité Levier social 1. Réflexion approfondie sur un "Bouclier Social des Droits" pour un revenu digne: Lancer une concertation sur l'expérimentation d'un revenu de base/salaire à vie à l'échelle insulaire Concilier Levier institutionnel Points de vigilance développement 1. Simplifier l'accès aux droits, aides et 1. Manque de économique et services liés à l'emploi: Créer un coordination et inclusion sociale réseau de "Guichets Uniques de de fragmentation l'Emploi l'Inclusion" et de l'action publique numériques et physiques (itinérants) 2. Risque de

recentralisation

ou

d'inefficacité Levier économique réglementaire 1. Structuration de filières locales créatrices de valeur et d'emplois 3. L'absence de inclusifs: Elaborer des Plans de données précises et Développement de Filières partagées sur d'Excellence l'emploi local (PDFE) pour et l'inclusion l'agriculture, le bois, la santé, l'économie bleue et le numérique. Plans qui doivent intégrer des clauses d'inclusion sociale (part d'emplois durables, insertion par l'activité économique) 2. Mobilisation la de commande publique comme levier d'inclusion des produits et services locaux (Spaser; clauses sociales environnementales) 3. Ouverture à l'export et coopération économique ciblée Méditerranée: Développer une diplomatie économique régionale en Méditerranée; Faciliter l'accès des PME insulaires aux marchés de proximité par des accords ciblés et des dispositifs d'accompagnement à l'export, visant la promotion d'une offre de produits et services corses Levier social 1. Développer une offre de services (petite enfance, santé, transports) subventionnée et accessible, condition sine qua non pour que les individus, notamment les femmes, puissent s'engager ou se maintenir dans l'emploi 2. Mettre en place une "Plateforme de Données Sociales et Économiques **Insulaires**". Ces données essentielles pour une évaluation objective et un pilotage précis des politiques publiques Mettre l'agriculture Levier institutionnel Points de vigilance

1. Complexité

maîtrise du foncier

de la

1. Définir une politique agricole pour

la Corse;

au service d'une

économie durable,

responsable et innovante

- 2. Maîtrise du foncier agricole pour l'installation faciliter et l'agrandissement durables pour une agriculture de production: élaborer des DOCOBAS; Mettre en œuvre une politique publique foncière pour mobiliser les terres en friche et constituer des "réserves foncières agricoles publiques" pour mise à disposition des jeunes agriculteurs et des projets durables; Mettre en place un outil foncier public régional doté pouvoirs de d'intervention et d'expropriation contre ciblés, pour lutter spéculation et l'abandon des terres agricoles
- 3. Faciliter l'accès à l'information et la mise en relation (offre/demande): Développer une plateforme numérique unique référencement et de géolocalisation des producteurs, des produits disponibles et des lieux de vente, optimisant ainsi la logistique des circuits courts pour les professionnels et les consommateurs
- 4. Utilisation de la fiscalité pour soutenir la consommation de produits locaux: expérimenter la "fiscalité positive" sur les produits agricoles locaux respectueux de l'environnement (ex. TVA réduite) afin de les rendre plus compétitifs face aux produits importés
- 5. Sécuriser les débouchés par le développement des circuits courts commande publique: et la Structurer un véritable "Marché d'Intérêt National (MIN)" insulaire pour fluidifier l'échange de produits locaux: Rendre prioritaire l'approvisionnement en produits locaux et durables dans toute la

- et réticence au changement d'usage
- 2. Manque de coordination et d'harmonisation des politiques agricoles insulaires
- 3. Fragilité financière des exploitations lors de la phase de conversion
- 4. Pression des marchés extérieurs et de la grande distribution
- 5. Vieillissement de la population agricole et manque d'attractivité du métier

restauration collective publique

6. Faciliter la création de GAEC

Levier économique

7. Soutien à la diversification, à l'innovation et à la transition écologique de la production:

Déployer un programme d'aide spécifique pour la conversion et la diversification des productions;

Soutenir l'investissement dans les outils de production moins consommateurs en ressources (eau, énergie)

Levier social

- 1. Formation et accompagnement des acteurs pour la reconversion et l'innovation: Faciliter les reconversions professionnelles vers l'agriculture durable par des parcours sécurisés et finances
- 2. Garantir l'accès aux produits locaux pour les populations précaires (banque alimentaire, coopératives agricoles): Soutenir les dispositifs de "Chèques Alimentaires Locaux" ou les partenariats avec les banques alimentaires et les coopératives pour assurer un accès équitable aux produits de qualité pour les ménages les plus modestes
- 3. Améliorer significativement l'image et la rémunération du métier d'agriculteur

Garantir un haut niveau de protection sociale et de solidarité réelles, pour chacune et chacun

Objectifs à atteindre en 2050	Leviers pour y parvenir	Points de vigilance éventuels (risques, blocages ou conditions de réussite)
Réduction significative de la précarité sur l'ensemble du territoire	1. Déploiement de politiques publiques ciblées et territorialisées : Renforcer les politiques publiques ciblées sur les publics les plus vulnérables (jeunes déconnectés, familles monoparentales, personnes âgées isolées, travailleurs pauvres, saisonniers); Mettre en place des expérimentations locales pour adapter les aides (logement, emploi) aux spécificités territoriales (ruralité, zones touristiques) 2. Instauration d'un Suivi Post-Aide Systématique et Personnalisé : Mettre en place un suivi post-aide durable et personnalisé des bénéficiaires, axé sur le retour à l'autonomie, suivi qui doit inclure l'accompagnement vers l'emploi et le logement 1. Création de services territoriaux d'anticipation des accidents de la vie : Développer des services	Points de vigilance 1. Persistance de fortes disparités territoriales et inégalités d'accès 2. Cloisonnement des dispositifs actuels et manque de données partagées 3. Complexité administrative et effets de seuil trop impactant 4. Difficulté à mesurer l'impact réel des politiques locales

d'alerte et d'anticipation des "accidents de la vie" (perte d'emploi, rupture familiale, maladie, surendettement) Accès universel à une Levier institutionnel Points de vigilance protection sociale renforcée et adaptée aux 1. Mise en place de Guichets 1. Complexité et cloisonnement spécificités insulaires Uniques d'Accès aux Droits des dispositifs actuels : La Sociaux (GUADS) résistance des structures territoriaux, incluant une existantes au partage composante mobile pour les d'informations zones rurales et isolées 2. Inégalité territoriale d'accès au numérique 3. Financement variable et non Levier politique pérenne 4. Déficit de formation 1. Adoption d'une stratégie 5. Difficulté à obtenir des régionale de simplification dérogations à la règlementation administrative des nationale procédures sociales, visant à harmoniser les formulaires, réduire les pièces justificatives, et systématiser la transmission d'information entre les différentes administrations et organismes sociaux (CAF, CPAM, collectivités territoriales) 2. Ajustement des barèmes et critères d'éligibilité des (notamment pour l'aide au logement et les allocations spécifiques) pour prendre en compte le coût de la vie insulaire élevé plus (transport, énergie, foncier) et les spécificités du marché travail (saisonnalité, précarité): A cadre constant, mener des études d'impact sur le coût de la vie pour

- justifier d'adaptions législatives ou règlementaire ; dans un cadre autonome, prévoir des mécanismes d'adaptation.
- 3. Création d'un "Fonds de Solidarité Insulaire" régional (ou national avec enveloppe dédiée) visant à financer des dispositifs sociaux spécifiques (e.g., aide au transport pour l'accès aux soins, mutuelle complémentaire santé "jeunes insulaires", soutien à l'économie sociale solidaire)

Levier social

1. Développement de l'intermédiation humaine et du soutien à l'inclusion numérique, en formant et en déployant des référents sociaux ou des médiateurs insulaires pour accompagner les usagers, notamment les plus fragiles, dans leurs démarches et l'utilisation des plateformes numériques

Système de santé préventif, équitable, accessible à toutes et tous, y compris en zones isolées

Levier institutionnel

Développement massif et maillé des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et Centres de Santé en zones rurales et isolées, en s'appuyant sur un financement incitatif et un statut attractif pour les nrofessionnels. Création

- 1. Augmentation exponentielle des besoins en soins de longue durée et en gériatrie, menaçant la capacité du système à faire face sans réforme structurelle.
- Attractivité insuffisante des salaires et des conditions de travail
- Racinitation and Redicale

- d'un statut "Professionnel de Santé Insulaire", et des Contrats de service public territorialisés offrant des conditions d'exercice (temps de travail, logement, salaires) nettement plus avantageuses, et soutien actif aux projets recherche locaux
- Lutte contre les déserts médicaux: Création d'un réseau de médicaux bus itinérant pour faciliter l'accès aux soins, dans les zones rurales, aux personnes isolées et démunies et développer la prévention.
- 3. Intégration systématique des acteurs non-médicaux (écoles, entreprises, associations sportives, collectivités) dans la chaîne de prévention et de promotion de la santé, pour un dépistage précoce et un suivi au long cours
- 4. Développement de la formation et de la recherche médicale en Corse pour encourager l'ancrage territorial des professionnels de santé et former aux enjeux spécifiques (gériatrie, maladies chroniques)
- 5. Gouvernance unique et concertée de la politique de santé insulaire, par exemple via un Conseil Territorial de Santé renforcé avec pouvoir de décision et de coordination des financements.

Levier économique

- croissante
- 4. Fragmentation de la gouvernance sanitaire : Multiplicité des acteurs (ARS, Collectivité, organismes sociaux) rendant difficile la mise en œuvre d'une stratégie territoriale cohérente

Mise en place de mesures incitatives (aides logement, primes à l'installation, exonérations fiscales) et **réglementaires** d'engagement (contrats territorial de service public) lutter contre pour la désertification médicale et encourager l'installation de médecins généralistes spécialistes, notamment en zones sous-dotées. 2. **Développement** de programmes de prévention ciblés et adaptés spécificités insulaires (e.g., risques liés au mode de vie méditerranéen, cancer, maladies chroniques), avec un financement dédié pour des campagnes de dépistage et des ateliers d'éducation thérapeutique de proximité. Levier numérique Déploiement généralisé et sécurisé de la télémédecine et de la téléconsultation dans toutes les structures de santé de proximité (MSP, pharmacies, EHPAD), pour garantir l'accès à l'expertise spécialisée sans déplacement. Levier politique Points de vigilance Droit au logement pour tous, y compris les actifs précaires et les saisonniers 1. Régulation du marché locatif 1. Spéculation foncière et saisonnier et des résidences immobilière

secondaires (Loi Littoral, fiscalité dissuasive sur les meublés de tourisme et les logements vacants)

Levier institutionnel

- 1. Renforcement de l'ingénierie territoriale et du soutien financier direct (subventions, avances remboursables) de la Collectivité de Corse et de l'État aux communes, notamment rurales et de montagne, pour l'acquisition foncière et la réalisation de programmes de logements sociaux et abordables
- 2. Mobilisation et application effective des outils juridiques et fiscaux de régulation foncière et immobilière (ex.: Droit de Préemption Urbain Renforcé, instauration et application de la Taxe sur les Logements Vacants TLV et de la Taxe sur les surfaces commerciales inutilisées TaSuCI)
- 3. Concertation transparente et constante avec les élus locaux et la population pour garantir l'acceptabilité des projets de logement et des contraintes de régulation

Levier économique

 Accélération significative de la production de Logement Social (LLS, PLUS, PLAI, PLS) et de Logement Abordable par l'aménagement foncier maîtrisé (baux réels solidaires, organismes de foncier solidaire)

- 2. Réticence des propriétaires privés à louer à l'année
- 3. Habitat nécessitant des travaux coûteux
- 4. Acceptabilité sociale limitée des projets de construction ou de densification

2. Création d'une foncière publique régionale dédiée à l'acquisition et au portage de terrains pour le logement permanent

Levier social

- Création de dispositifs spécifiques pour les actifs précaires (résidences sociales thématiques, baux mobilité)
- 2. Affichage clair de l'utilité publique des opérations pour les travailleurs insulaires et les jeunes.

Accompagnement renforcé pour l'autonomie des personnes âgées et dépendantes

Levier politique

- Déploiement d'une stratégie territoriale intégrée de l'autonomie, axée sur la prévention de la dépendance, le maintien à domicile (santé à domicile renforcée, télémédecine) et l'adaptation du parc de logements et des transports (accessibilité universelle)
- d'accès Equité aux infrastructures entre le rural et l'urbain : compensation territoriale (incitations spécifiques pour professionnels de santé/aide à domicile en zones rurales); déploiement de solutions mobiles et numériques (télémédecine, téléassistance)
- Revaloriser les salaires et les conditions de travail des professionnels

Levier économique

 Financements publics dédiés aux établissements et services

- 1. Pression financière croissante sur les budgets de la Collectivité de Corse et des ménages, nécessitant la mise en place d'un modèle de financement pérenne de la perte d'autonomie (troisième risque)
- 2. Désertification médicale et faiblesse des infrastructures dans l'intérieur et la montagne
- 3. Pénurie de personnel qualifié et turn-over élevé

- (EHPAD, services d'aide à domicile SAAD) pour couvrir l'intégralité des coûts, assurer la qualité des soins ;
- 2. Évaluation régulière et transparente de la qualité des services d'aide et de soins, avec des indicateurs centrés sur le bien-être des personnes accompagnées

Levier social

1. Mise en place d'un Plan de recrutement et de fidélisation pluriannuel des métiers du grand âge (Amélioration de la formation initiale et continue, Développement de l'attractivité par le logement abordable pour les soignants, la reconnaissance sociale)

Réduction des inégalités d'accès aux services sociaux et économiques

Levier politique

1. Expérimenter des dispositifs pour garantir l'accès à tous à une alimentation durable et de qualité, en circuit court (soutenant les producteurs et agriculteurs insulaires), et approfondir le concept et les modalités de mise en œuvre de la sécurité sociale alimentaire.

Levier institutionnel

1. Soutien aux structures de proximité : Déployer une stratégie de maillage territorial dense et multiservices ("Maisons de Services au Public" ou "Pôle de Proximité") garantir pour l'accès aux services sociaux, administratifs (CAF, CPAM); proposer des permanences régulières travailleurs de sociaux et conseillers numériques dans les zones

rurales et de montagne

Levier économique

1. Développement des emplois non délocalisables : Soutenir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) (coopératives, associations, mutuelles) comme pilier de l'innovation sociale et créateur d'emplois locaux et non délocalisables (services à la personne, circuits courts, valorisation du patrimoine) ; mettre en place un fonds d'amorçage régional dédié à l'ESS en zone rurale

Levier social

 Garantie de l'inclusion numérique et de la mobilité solidaire (transport à la demande, aides à l'équipement)

Inclusion des jeunes dans la société par l'éducation, l'emploi et les parcours d'insertion

Levier politique

1. Instauration d'une Garantie d'Autonomie et d'Insertion Jeunes (inspirée de la Garantie Jeunes/RSA Jeunes), accessible dès 18 ans et adaptée au coût de la vie insulaire: combiner un soutien financier minimum avec un accompagnement intensif et obligatoire vers l'emploi ou la formation

Levier institutionnel

1. Accompagnement socioéducatif personnalisé:
Renforcement et
territorialisation du réseau des
Missions Locales et des Écoles
de la 2ème Chance (E2C);
référents uniques pour
chaque jeune en difficulté,
assurant un suivi individualisé

Points de vigilance

- 1. L'identification précoce du décrochage scolaire
- 2. Précarité financière, résidentielle des jeunes
- 3. Fracture territoriale et difficulté de déplacement entre lieu de résidence, lieu de formation/emploi et les services

et alohal (logement santé

emploi, mobilité)

- 2. Passage d'une logique de contrôle purement comptable à une évaluation centrée sur l'impact et l'utilité sociale des actions menées : définir des indicateurs qualitatifs et quantitatifs simples, coconstruits avec les associations
- 3. Mise en place d'un service public d'appui aux associations (SPA), fournissant une aide gratuite en ingénierie administrative, juridique et de recherche de financements (montage de dossiers européens, gestion RH)

Levier économique

1. Incitation des entreprises insulaires (PME/TPE) à l'embauche des jeunes locaux : proposer des aides ciblées et un soutien à l'expérimentation de parcours "Emplois Tremplins" pour les jeunes sans qualification; promouvoir les initiatives d'entrepreneuriat jeunesse

Levier social

- 1. Offre de logement spécifique et très abordable pour les étudiants et les jeunes actifs précaires
- Mise en place d'une aide à la mobilité ciblée

Reconnaissance et soutien des acteurs associatifs et citoyens de la solidarité

Levier institutionnel

 Renforcement du rôle des acteurs associatifs dans l'action publique locale : Créer une Conférence territoriale de la Vie Associative, instance de dialogue avec le tissu

- 1. Instabilité du financement associatif
- 2. Dépendance à des logiques de projet

associatif de solidarité

2. Simplification de l'accès aux subventions pour les **associations**: simplifier les procédures d'octroi de subventions (guichet unique, dossier unique de demande et de justification) ; privilégier les financements pluriannuels visibilité financière sur 3 à 5 ans via les Contrats de Performance et d'Objectif et subventions les fonctionnement, pour permettre aux associations d'embaucher et de planifier leurs actions; décorréler l'instruction de l'année n de la clôture comptable trop tardive de n-1

Levier social

1. Mise en place d'un Plan de reconnaissance et de soutien au bénévolat incluant la validation des acquis de l'expérience (VAE) bénévole, l'accès à des formations gratuites et une aide logistique (locaux, moyens de communication) aux petites associations

- 3. Disparité des règlements selon les services
- 4. Dépendance de l'instruction des demandes de l'année n à la clôture des comptes-rendus de l'année n-1

Intégrer les limites planétaires, et les enjeux de transformation du climat et de la perte de la biodiversité

Objectifs à atteindre en 2050	Leviers d'actions	Points de vigilance (risques, blocages)
Objectifs à atteindre en 2050 Atteindre la neutralité carbone pour la Corse, en assurant une transition juste et en préservant la biodiversité insulaire.	Leviers économiques/financiers 1. Reconversion et innovation des filières économiques (ex: tourisme, BTP): Développer des dispositifs financiers et fiscaux incitatifs (ex: fonds de transition régional) pour accélérer l'investissement dans des technologies sobres et décarbonées (hydrogène vert, mobilités électriques/douces). 2. Déploiement structuré de l'économie circulaire : Mettre en œuvre une stratégie régionale ambitieuse visant la réduction des déchets, le réemploi et le recyclage des matières premières sur le territoire insulaire (circuits courts). 3. Équité et justice sociale de la transition : Garantir que l'accès aux énergies renouvelables et aux solutions de mobilité	Points de vigilance 1. Vulnérabilité énergétique et importations : La forte dépendance actuelle aux importations d'énergies fossiles (fioul lourd, gaz) rend l'île sensible aux risques d'approvisionnement, complexifiant l'autonomie et le coût de la transition. 2. Impacts du changement climatique sur les ressources : Le dérèglement climatique (sécheresses récurrentes, événements extrêmes) peut menacer la pérennité des ressources nécessaires à la transition (production hydroélectrique limitée par le stress hydrique, risques d'incendies sur la biomasse) et fragiliser les écosystèmes.
	solutions de mobilité durable (véhicules électriques, transports en commun décarbonés) soit accessible et abordable pour tous les ménages, afin de lutter contre la précarité énergétique et sociale. Levier technologique: 1. Promotion et massification des	3. Acceptabilité sociale et paysagère des ENR : La densité de l'île et l'importance de son patrimoine naturel et paysager peuvent générer une forte opposition locale aux grands projets d'ENR (éolien terrestre, grandes centrales solaires) ralentissant le

- Énergies Renouvelables (ENR) : Accélérer la production locale d'électricité verte (solaire photovoltaïque, éolien, potentiel hydraulique/géothermi que) en assurant une intégration paysagère environnementale exemplaire (enjeux spécifiques à la Corse).
- 2. Besoin de massification de la production d'hydrogène, carburant vert et décarboné.

Leviers institutionnels:

- Alignement des publiques politiques **locales**: Assurer la conformité du PADDUC (Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse) et des documents de planification (PCAET, SRADDET) avec les objectifs nationaux de neutralité carbone (Stratégie Nationale Bas Carbone - SNBC), la loi climat et résilience et les priorités du Pacte Vert (Green Deal) européen.
- 2. Mobilisation et appropriation territoriale : Impliquer l'ensemble des acteurs (collectivités, entreprises, citoyens, associations) dans la conception et la mise

- rythme de déploiement.
- 4. Pression démographique et foncière accrue L'attractivité de l'île entraîne une pression démographique touristique qui se traduit par une consommation foncière et une artificialisation des sols, menaçant Zéro l'objectif de Artificialisation Nette (ZAN) et la biodiversité littorale et agricole.

en œuvre de la stratégie énergétique et climatique. La réussite dépend de la volonté politique forte et stable et de l'adhésion citoyenne

- 3. Renforcement des outils de planification écologique Mettre en place des mécanismes de gouvernance (ex: observatoire de l'énergie et du climat) pour garantir le suivi des objectifs l'évaluation de l'impact des politiques sur la biodiversité.
- 4. Protection et valorisation du naturel capital Intégrer la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres (forêts, humides, zones littoral, cours d'eau) et marins (posidonies, biocénose et biotope) comme des solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (puits

de carbone, protection contre l'érosion). Mesurer la qualité de la biodiversité doit être un indicateur de performance de la transition (Indice de Shannon-Weaver).

Réduire fortement l'empreinte écologique des modes de vie et de consommation

Leviers politiques/institutionnels

- d'indicateurs Intégration écologiques dans les marchés publics et les politiques publiques (critères d'écoconditionnalité et annexe budget vert budget au territorial): Utiliser commande publique comme moteur pour des pratiques plus durables.
- 2. Etendre le bilan carbone obligatoire pour les grandes entreprises aux PME.
- 3. **Réduire** l'impact environnemental de la Corse, l'empreinte notamment carbone liée à son insularité "verdissant" les flottes aériennes et maritimes, celles particulier qui bénéficient d'une DSP, dans l'optique d'une suppression des crédits de compensation carbone et des taxes carbone "passagers".
- 4. Construire des processus participatifs et transparents: Impliquer les citoyens et les acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques pour assurer leur légitimité et leur

- 1. Résistance des industriels aux changements de modèles économiques, notamment dans les secteurs de la construction, de l'emballage et de l'énergie.
- 2. Coût initial élevé des investissements dans les technologies vertes (rénovation thermique, économie circulaire).
- 3. Acceptabilité sociale des changements (ex. : tarification incitative, restrictions de mobilité, évolution des modes de consommation).
- 4. Risque d'une transition non-équitable creusant les inégalités sociales (ex. : coût de l'énergie, de l'alimentation durable).
- 5. Manque de coordination et de synergie entre les différents niveaux de collectivités et d'acteurs publics et privés.
- 6. Volatilité des politiques

- efficacité.
- 5. Coordination de l'action de différents acteurs collectivités, entreprises, associations, citoyens : en matière de RH, pour garantir l'accès à une main-d'œuvre qualifiée dans les métiers de la transition (rénovation, réparation, valorisation); en matière de R&D pour Développer la recherche et l'innovation territoriale pour des solutions adaptées aux spécificités de la Corse (ex. : gestion de l'eau, matériaux biosourcés locaux).

Leviers économiques/financiers

- 1. Tarification incitative: Utiliser les mécanismes de prix pour encourager les comportements plus écologiques (ex.: taxe sur l'élimination des déchets, bonus/malus).
- 2. Renforcer le soutien à la rénovation thermique: Accroître les aides financières les dispositifs et d'accompagnement pour accélérer l'amélioration énergétique du bâti; Soutenir financièrement les ménages les plus modestes face aux surcoûts potentiels des nouvelles réglementations (ex : aide à l'achat de vélos, subventions accrues pour la rénovation).
- 3. **Pérenniser le financement** et les objectifs de la transition sur le long terme

Leviers règlementaires et techniques

1. Politiques incitatives e

- publiquesdueauxchangementsdemajoritéouauxpressions sectorielles.
- 7. Capacité de production et logistique insuffisante pour les alternatives durables (ex. : manque d'infrastructures pour les consignes en verre ou pour le tri sélectif complexe).
- 8. Dépendance excessive aux technologies importées pour la décarbonation.

	contraignantes sur les	
	déchets (y compris une	
	revalorisation circulaire des	
	déchets du bâtiment et de	
	la construction) : Mettre en	
	place des régulations	
	fortes pour réduire la	
	production de déchets et	
	favoriser la boucle de	
	l'économie circulaire (ex. :	
	filières de responsabilité	
	élargie des producteurs,	
	objectifs de réemploi).	
	2. Proscrire l'usage des	
	_	
	emballages plastiques :	
	Interdire progressivement	
	les emballages à usage	
	unique non essentiels.	
	3. Favoriser les consignes en	
	verre, les ventes en vrac :	
	Soutenir logistiquement et	
	réglementairement les	
	modèles de distribution	
	alternatifs réduisant	
	l'emballage ; Mettre en	
	place des aides ciblées	
	pour les entreprises et	
	structures qui adoptent	
	des modèles circulaires	
	4. La mobilité	
	(douce/intermodalité) :	
	Développer les	
	infrastructures et services	
	favorisant les modes de	
	transport non polluants	
	(marche, vélo, transports	
	en commun) et	
	l'interconnexion des	
	réseaux	
	5. Inclure dans les documents	
	d'urbanisme les	
	diagnostics	
	environnementaux et	
	énegétiques.	
Préserver les	<u>Levier politique</u>	Points de vigilance
écosystèmes et les	1. Mise en œuvre accélérée et	
espèces, en	i. ivide on wavie accelered of	1. Perte accélérée des

particulier endémiques, face aux pressions anthropiques (tourisme, artificialisation) et environnementales (changement climatique, espèces invasives) spécifiques à l'île.

- renforcée de la Trame Verte et Bleue (TVB) du Plan d'Aménagement et du Développement Durable de la Corse
- 2. Régulation et Maîtrise de la Fréquentation Touristique et de l'Usage des Espaces Naturels dans les zones écologiquement sensibles (littoral, haute montagne, sites classés, réserves), particulier en période estivale, afin de réduire l'empreinte écologique et perturbations directes sur les espèces les habitats: et Renforcement de la Maîtrise Foncière Publique sur les zones à fort enjeux
- 3. Homogénéiser la gestion des nombreux sites naturels protégés de l'île et leur donner les moyens de mettre en œuvre une véritable protection.

Levier institutionnel

- 1. Conférer un statut juridique de "personnalité morale" aux fleuves, rivières, nappes phréatiques et aux Aires Marines Protégées (AMP) pour leur permettre de faire valoir leurs propres droits (droit à la protection, à la conservation, à la restauration)
- 2. Création et Valorisation d'un Réseau d'Écosystèmes Insulaires Stratégiques (EIS):
 Observatoire Territorial de la Biodiversité et des Séquences de Vie (suivi génétique, reproduction, migration) pour les espèces et écosystèmes clés, afin d'anticiper les seuils

- espèces endémiques et des habitats spécifiques
- Vulnérabilité aux espèces invasives, pathogènes et aux effets des changements climatiques
- 3. Érosion et artificialisation des milieux naturels
- 4. Manque de données locales consolidées et d'expertise sur l'état réel des écosystèmes
- 5. Faible adhésion et conflits d'usage entre les acteurs (locaux, professionnels, touristes) sur les mesures de protection
- Réticence ou lenteur des évolutions réglementaires et institutionnelles nécessaires

de non-retour et d'adapter les mesures de gestion; Mise en place Plans d'Action de Urgence dédiés à la prévention, à la détection précoce et à l'éradication rapide des nouvelles espèces invasives et pathogènes (notamment marines et littorales), des avec financements dédiés; Consolidation d'une Base de Environnementale Données Partagée au niveau insulaire accessible et mise à jour régulièrement, pour éclairer la décision publique et l'action des gestionnaires

Levier économique

1. Mettre en place des incitations économiques (fiscalité, fortes subventions) les pour activités (agriculture, pêche, sylviculture, tourisme) qui adoptent des pratiques gestion de durable. contribuant activement à la protection et à la restauration des écosystèmes (ex: pêche artisanale sélective, agroécologie)

Levier social

1. Renforcer l'éducation à l'environnement et la connaissance de la biodiversité insulaire (écoles, grand public, professionnels). Développer des plateformes de science participative pour mobiliser les citoyens et les acteurs locaux dans la collecte de données, le suivi des espèces et la lutte contre les espèces invasives

Repenser l'urbanisation

Levier politique et institutionnel:

- Renforcer les capacités locales à planifier
- 2. Associer citoyens, acteurs économiques et associatifs à la co-construction des visions urbaines.
- 3. Reverdir la ville (plantations d'arbres, création de parcs et parkings verts)

Levier écologique et climatique:

- Repenser les implantations urbaines en fonction des aléas (submersion, incendies, canicules);
- 2. Sobriété foncière

Levier technologique et numérique

- 1. Ville intelligente (smart city);
- 2. Modélisation et simulation urbaine ;
- 3. Infrastructures numériques inclusives

Levier économique et social:

- 1. Mixité fonctionnelle et sociale ;
- 2. Mobilité durable

Points de vigilance

Politique et institutionnel

- 1. Fragmentation des compétences entre collectivités ;
- 2. Manque de vision partagée entre acteurs ;
- 3. Résistance au changement ou inertie administrative

Écologique et climatique :

- 1. Conflits d'usage du foncier;
- 2. Sous-estimation des impacts climatiques à long terme;
- 3. Coûts élevés des infrastructures résilientes

Technologique et numérique:

- 1. Fracture numérique territoriale ou sociale;
- 2. Formation des usagers

Économique et social :

- 1. Difficulté à mobiliser les financements nécessaires;
- 2. Inadéquation entre offre de logement et besoins réels;

Culturel et identitaire:

- 1. Uniformisation des espaces urbains au détriment des identités locales ;
- 2. Rejet des projets perçus comme déconnectés du

Réduire les risques naturels liés au dérèglement climatique (incendies, submersions, stress hydrique)

Levier politique et institutionnel

- 1. Mettre en Place une Planification Territoriale "Zéro Nouvel Aléa
- 2. Renforcer la Gouvernance et l'Ingénierie de la Gestion Intégrée des Risques et de l'Eau (Agence Insulaire de la Résilience Climatique) : Utiliser des modèles climatiques régionaux prenant en compte l'élévation maximale du niveau de la mer et l'intensification des événements de pluie et de sécheresse pour la conception nouvelle de toute infrastructure de tout OU aménagement
- 3. Multiplier les plans communaux de sauvegarde et les réserves communales de sécurité civile.
- 4. Restaurer les lits des cours d'eau pour limiter les conséquences catastrophiques des forts épisodes pluvieux.
- 5. Revoir les PPRI et inciter les communes qui n'en ont pas encore élaboré à le faire.
- 6. Stopper l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols.

Levier économique

1. Sécuriser et Moderniser les Infrastructures portuaires et aéroprtuaires : Réaliser un plan d'investissement échelonné 2050) 2040, (2030,quantifie les coûts de la nonaction (dommages évités) pour justifier les financements massifs nécessaires à résilience, en particulier pour les portes d'entrée maritimes et aériennes de l'île.

vécu territorial

- Infrastructures exposées (ports, aéroports, routes côtières) : Coûts de sécurisation/relocalisatio n prohibitifs
- 2. Sous-estimation de l'intensité et de la fréquence des aléas à long terme

Levier social

- Développer une Gestion Intégrée de l'Eau (GIE) et Promouvoir la Sobriété Hydrique.
- 2. Développer des plateformes d'information et d'alerte rapides (géolocalisées) pour garantir que chaque citoyen et acteur économique connaisse les risques, les procédures d'urgence et les réflexes de survie

Assurer l'autosuffisance énergétique du territoire

Leviers politique et institutionnel

- 1. Territorialiser l'industrie énergétique en privilégiant les projets à maîtrise d'ouvrage publique ou locale, garantissant l'appropriation et les retombées économiques insulaires
- 2. Renforcer la Coopération énergétique interméditerranéenne et l'autonomie de gestion
- 3. Planifier géographiquement le développement du mix des énergies renouvelables en Corse.

Levier économique

- 1. Déployer massivement les énergies renouvelables locales et diversifiées
- 2. Développer des moyens de "stockage mécanique" performants comme les STEP (Stations de Transfert d'Énergie par Pompage) et les retenues d'eau lorsque la topographie s'y prête, pour lisser la production hydraulique.

Levier social

1. Mener un plan de rénovation énergétique du bâti insulaire

<u>Points de vigilances (risques ou blocages)</u>

- 1. Vulnérabilité du réseau insulaire ;
- 2. Obsolescence ou saturation des capacités de production actuelles ;
- **3.** Saisonnalité de la demande
- 4. Manque de coordination dans la planification des équipements pour les véhicules électriques (dont une partie de l'électricité utilisée vient de centrale qui mettent en œuvre des procédés polluants)

massif (public et privé) pour deux diviser par la des consommation la logements: Encourager sobriété des usages (thermostat, éclairage, sobriété numérique) par des incitations financières et des campagnes de sensibilisation; Veiller à ce que les énergies nouvelles plus accessibles soient socialement (prix parfois trop élevé lorsqu'on s'éloigne des centres de production).

Préserver les ressources en eau pour l'agriculture et les usages vitaux

Leviers politique et institutionnel

- 1. Réaffirmer que l'eau est un bien commun du vivant, et que sa gestion est un enjeu majeur.
- 2. Territorialiser la gestion de l'eau : création d'une Agence de l'eau de la Corse.
- 3. Mettre en Œuvre un Plan d'Urgence et de Sobriété : Déployer un système d'alerte précoce basé sur modélisation la des réserves (nappes, barrages, enneigement) anticiper les périodes de pénurie avec une visibilité de 6 à 12 mois, permettant planification des restrictions de manière progressive et concertée

Hydrique Territorialisé

- **4.** Renforcer la Gouvernance de l'Eau Insulaire et Assurer l'Équité d'Accès
- 5. Définir et Appliquer des Priorités d'Usage Clairement Établies et Opposables : Inscrire dans le SDAGE un ordre de priorité strict (Usages vitaux, Agriculture

- Stress hydrique aggravé, mettant en péril les usages vitaux et la production agricole
- 2. Conflits d'usage entre tourisme, agriculture et population locale, menaçant la paix sociale
- Coût d'investissement très élevé pour la modernisation des réseaux et les nouvelles infrastructures de stockage
- 4. Inertie ou réticence des des acteurs à changer de pratiques
- 5. Manque de données précises et agrégées sur l'état des nappes et les prélèvements réels
- 6. Risque de rejet de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) par les citoyens et professionnels.

- stratégique, Autres usages économiques
- 6. Lier les autorisations d'urbanisme touristique à la preuve de l'autosuffisance ou de la contribution à la ressource (stockage, REUT)

Levier économique

- 1. Investir de manière pluriannuelle et significative dans la rénovation des réseaux de distribution (adduction et irrigation) pour réduire les fuites (objectif de moins de 10-15% d'ici 2050). Développer la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour l'irrigation agricole et l'arrosage urbain (bouclage des cycles).
- 2. Inciter Financièrement à l'Adaptation des Pratiques Agricoles et à la Performance Hydrique
- 3. Stopper les branchements pirates et la multiplication des forages sur les nappes phréatiques.
- 4. Cesser l'imperméabilisation des sols qui crée un ruissèlement et empêche l'infiltration.

Levier social

- 1. Adapter Productions les Agricoles aux Contraintes Climatiques (Choix Culturaux): filière Accompagner la agricole dans l'expérimentation de nouvelles cultures et technologies (transfert de connaissances)
- 2. Établir une Culture de la Sobriété Hydrique par la Sensibilisation et la Transparence : Intégrer la

hydrique performance (consommation/rendement) comme un critère majeur d'octroi des aides agricoles et touristiques Leviers politique et institutionnel Intégrer les savoir-Points de vigilance Déployer une politique fiscale faire locaux et les 1. Faible attractivité de continuités réglementaire incitative territoires certains de écologiques dans le (Zone de Revitalisation Rurale l'intérieur (isolement, développement ZRR) pour l'installation manque d'opportunités) rural d'habitants et d'activités dans 2. Vieillissement de la les zones de montagne et peu population rurale et peuplées : Mettre en Place un de la rupture Panier de Services transmission des savoir-Numériques et Physique » faire pour les Territoires Ruraux 3. Nécessité d'une 2. Accorder un statut juridique et coordination forte entre réglementaire clair aux formes territoires traditionnelles de gestion des (littoral/montagne) communs (terre, eau, forêts, 4. Pression foncière pâturages) pour garantir leur rend spéculative aui pérennité. Soutenir l'accès à la terre et au coopératives agricoles et logement inaccessible pastorales pour la gestion 5. Manque de collective et durable la reconnaissance de ressources valeur intrinsèque des 3. Instaurer un cadre contractuel savoir-faire traditionnels liant les zones urbaines locaux (littorales) aux zones rurales (montagne) pour garantir la solidarité territoriale (engagements réciproques) 4. Intégrer les Savoir-faire Locaux dans la Recherche, l'Éducation et la Promotion Institutionnelle : Financer la documentation scientifique et la transmission académique (Université Corse, centres de formation) des savoir-faire traditionnels (gestion de l'eau, races locales, usage des plantes) pour en faire un capital immatériel reconnu une source d'innovation

Levier économique

- Accompagner financièrement la transition vers des pratiques agricoles écologiques
- 2. Structurer et promouvoir les circuits courts (vente directe, plateformes de distribution locale) et développer des filières de qualité (AOC, certification locale) basées sur les savoir-faire et le patrimoine
- 3. Promouvoir un modèle d'écotourisme centré sur la découverte des savoir-faire (artisanat, gastronomie), du patrimoine rural et des paysages
- 4. Développer des filières de rénovation du bâti ancien (pierre, bois locaux) pour créer de l'activité économique et maintenir l'identité architecturale

Levier social

1. Organiser la Transmission Intergénérationnelle des Savoir-faire et des Compétences Rurales : Lancer un « Contrat de Relève » pour la Transmission du Foncier et des Exploitations

Réorienter le modèle touristique vers la soutenabilité

Leviers politique et institutionnel

Pour un tourisme durable : mettre Place en une Régulation Flux des Touristiques et une Maîtrise des capacités d'accueil: calculer l'impact financier de la régulation (pertes potentielles d'emplois/revenus) et compenser par le soutien à filières massif des alternatives/complémentaires

- Forte dépendance économique au modèle touristique actuel (court et intensif)
- 2. Faible acceptabilité locale et résistance des professionnels (hôteliers, transporteurs) aux nouvelles régulations (quotas, taxes)
- 3. Difficulté à faire évoluer

(agriculture, artisanat de qualité, numérique, économie bleue) pour réduire la part du PIB générée par le tourisme de masse; Définir la régulation en partenariat avec les acteurs économiques.

2. Instaurer une tarification Incitative et des droits d'entrée pour les Sites sensibles la culture touristique et le comportement des visiteurs

Levier économique

- 1. Développer et Soutenir l'Écotourisme Certifié et les Expériences Immersives (filières d'expériences basées sur le patrimoine naturel et culturel qui valorisent les territoires de l'intérieur et lissent la saisonnalité)
- 2. Diversifier les Activités
 Touristiques et Promouvoir
 l'Allongement de la Saison:
 Cesser de promouvoir une
 image de "destination
 illimitée". Communiquer sur la
 valeur de la rareté et du
 respect
- 3. Offrir des incitations financières (subventions, exonérations) aux professionnels qui s'engagent dans la réduction de leur impact (certification, sobriété énergétique et hydrique)
- Rendre les Objectifs de Soutenabilité Opposables dans l'Octroi des Aides Publiques et des Concessions

Levier social

1. Assurer l'Acceptabilité Locale en Associant les Populations aux Bénéfices de la Transition : Mettre en place des indicateurs de performance environnementale et sociale

(empreinte carbone/hydrique
par touriste, part des recettes
réinvesties localement, taux
d'emplois permanents)

Préserver le régime démocratique et la place de la société civile" à l'horizon 2050

Objectifs à atteindre en 2050	Leviers pour y parvenir	Points de vigilance (risques, blocages ou conditions de réussite)
Renforcer le fonctionnement démocratique à toutes les échelles (supra nationale/nationale/infra régionale)	1. Développement d'une gouvernance territoriale fondée sur la concertation et la co-construction de la décision entre différents types d'acteurs (collectivités, entreprises, associations, citoyens): réfléchir à un Pacte Démocratique Territorial, en	Points de vigilance 1. Risque de technocratisation ou de confiscation du débat si absence de volonté politique ou de médiation territoriale fort
	définissant des règles claires pour l'intégration des contributions dans les décisions des collectivités 2. Donner une place aux mécanismes d'avis citoyens (complémentarité de l'action/co-construire): Mettre en place des mécanismes d'avis citoyens (panneaux citoyens tirés au sort) en complémentarité avec les assemblées consultatives representatives de la société civile	 Perte de confiance citoyenne si les consultations restent symboliques Conflit de légitimité entre les instances Disparités entre les territoires en matière de structuration de la société civile (zones rurales, fragilité associative)
	3. Renforcer la place des assemblées consultatives places auprès de la CdC: Garantir l'expression et la représentativité de la société civile organisée; Consolider le rôle du CESEC de Corse en lui conférant un droit d'interpellation systématique sur les grandes orientations stratégiques Levier économique	

1. Création d'espaces de débat régulier public (tables auto-saisines, rondes, colloques, etc.): Allouer un budget dédié et pérenne à la Démocratie Participative; Garantir l'accès effectif et l'inclusion de tous les publics (jeunes, personnes isolées, actifs précaires) aux espaces de débat public, notamment via des formats numériques accessibles et une médiation à territoriale allant rencontre des citoyens

Levier éducatif

1. Intégrer l'éducation à la citoyenneté active et à la participation démocratique dans les programmes scolaires et de formation tout au long de la vie, en s'appuyant sur les enjeux territoriaux insulaires

Levier éthique

1. La probité/transparence, socle indispensable à l'instauration d'une confiance mutuelle.

Réforme profonde de l'Etat pour tendre vers une autonomie des regions ou une décentralisation accrue

Levier politique

- 1. Evoluer vers statut un d'autonomie : évaluation du périodique statut d'autonomie sur le développement et la vie démocratique ; évolution progressive en fonction des besoins
- 2. Continuité démocratique dans un futur statut d'autonomie : élaborer un cadre clair prévoyant des garanties de transparence,

Points de vigilance

- Acceptation
 politique et
 juridique au niveau
 national
- 2. Inégalités d'accès aux services publics
- 3. Manque de lisibilité de la chaine de décision pour le citoyen

	d'équité et de contre- pouvoirs	
	3. Simplification administrative : Clarification des compétences entre les différents échelons institutionnels et du cadre relationnel Etat/Collectivité	
	4. Renforcer la décentralisation/les pouvoirs des collectivités locales	
	<u>Levier institutionnel</u>	
	 Sortir des dépendances : Autonomie énergétique, autonomie alimentaire 	
Favoriser l'appropriation citoyenne des politiques publiques	1. Former à la démocratie participative et l'éducation à la citoyenneté active dès le plus jeune âge: Mise en œuvre d'une politique globale d'éducation à la citoyenneté (programmes scolaires et périscolaires; conseils des jeunes) 2. Simplifier l'accès à l'information institutionnelle: Utilisation du langage clair dans tous les documents publics; stratégie d'information "multi-canaux" (physique, numérique, médiation de proximité) ciblant spécifiquement les zones rurales, les personnes âgées et les jeunes précaires 3. Garantir le "bouclage démocratique": organiser la redevabilité des propositions citoyennes prises en compte (ou non) dans la décision finale	Points de vigilance 1. Complexité institutionnelle croissante pouvant démobiliser les citoyens 2. Fracture numérique et territoriale dans l'accès à l'information en ligne
Reconnaître la société civile	finale <u>Levier institutionnel</u>	Points de vigilance
comme acteur de		

l'innovation démocratique

- 1. Création d'un maillage territorial de Tiers-Lieux solidaires citoyens et territoires, (fabriques de pôles ESS) agissant comme des plateformes d'expérimentation démocratique et de services mutualisés en partenariat avec les collectivités locales
- 2. Instaurer un "Droit à l'Expérimentation
 Territoriale" et un principe de droit à l'erreur dans les relations entre la puissance publique et les acteurs civils.
 Cela permet de lever les freins administratifs aux innovations audacieuses de l'ESS

Levier social:

1. Créer un observatoire régional de l'innovation démocratique et sociale pour capitaliser, évaluer et diffuser les bonnes pratiques issues des initiatives citoyennes

- 1. Manque de reconnaissance institutionnelle ou de financements pérennes pour les structures civiles innovantes
- 2. Absence de coordination entre les acteurs publics et les initiatives citoyennes
- 3. Difficulté à mesurer l'impact réel et la valeur ajoutée des innovations citoyennes (leur apport à la cohésion sociale, à l'emploi local, etc.)

Préparer les générations futures à l'exercice de leur citoyenneté par l'éducation et la formation – Horizon 2050

Objectifs à atteindre en 2050 (niveau stratégique)	Leviers pour y parvenir (niveau opérationnel ou structurel)	Points de vigilance
Un système éducatif performant, équitable pour tous et capable de s'adapter aux nouveaux enjeux numériques (IA)	Leviers politique et institutionel 1. Nécessité d'une volonté politique forte et stable à long terme pour garantir la continuité des réformes éducatives jusqu'en 2050 2. Mettre en œuvre une réforme globale du système éducatif national et territorial pour lutter efficacement contre l'échec scolaire, garantir l'équité pour tous les élèves et lutter contre les phénomènes de violences intrascolaires 3. Redonner du sens et du contenu, partagés par tous les acteurs de la communauté scolaire, aux 4 piliers de l'éducation et de l'apprentissage (Apprendre à connaître, appendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être) 4. Réactiver la formation à la citoyenneté au sein de l'école: apprentissage au sein d'un parcours citoyen de l'élève 5. Étudier et, le cas échéant, mettre en	Points de vigilance 1. La centralisation excessive des politiques éducatives qui ignorerait les réalités spécifiques et la diversité des territoires insulaires (éloignement, faible densité, contexte linguistique) 2. Risque de désalignement entre les formations proposées et les besoins réels du marché de l'emploi en 2050, particulièrement ceux impactés par l'évolution technologique (IA) 3. Fracture sociale et numérique 4. Déséquilibre territorial des infrastructures

- ceuvre le transfert de la compétence éducative à la Collectivité de Corse (CDC) afin d'adapter les politiques aux besoins locaux
- 6. Définir et piloter une stratégie territoriale du numérique éducatif claire, en renforçant la formation des enseignants et des élèves en veillant à l'équipement de tous les établissements
- 7. Assurer une coordination et une gouvernance partagées efficaces entre la CDC, l'État (Rectorat) et les familles pour la définition, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques éducatives
- 8. Renforcer et fluidifier les concertations des familles dans l'élaboration des projets d'établissements

Levier économique

- 1. Développer des_cursus formation de professionnelle supérieure (BTS, filières universitaires) adéquation directe avec les filières économiques identifiées comme prioritaires en Corse écologique, (transition tourisme durable, numérique, etc.)
- 2. Intégrer la maîtrise des outils numériques et des notions de base

d'Intelligence Artificielle (IA) dans tous les cursus pour préparer les élèves aux métiers de demain et renforcer l'employabilité sur le territoire

Levier social

- 1. Utiliser l'IA non seulement comme objet d'enseignement, mais aussi comme outil au service de la personnalisation des parcours et de l'aide au diagnostic pour réduire les inégalités scolaires
- 2. Maintenir une approche éthique et citoyenne de l'IA, en formant les élèves à la démythification et à l'esprit critique face aux outils numériques

Leviers politique/institutionnel

Permettre à chaque citoyen, quel que soit son territoire, de développer une conscience éclairée des enjeux contemporains, de s'approprier les outils de compréhension du monde, et de participer activement à transformation.

- 1. Créer espaces des d'apprentissage culturel ouverts, collaboratifs et transversaux (tiers-lieux, universités populaires) pour encourager réflexion critique, l'expression citoyenne et l'engagement collectif par des initiatives d'éducation populaire et d'expérimentations citoyennes sur les territoires
- 2. Développer et soutenir les filières de recherche et filières d'excellence sur le territoire, notamment celles liées aux enjeux de l'île (climat, biodiversité,

Points de vigilance :

- Cloisonnement enseignement généraliste/spéciali sé
- Formation des continue des enseignants adaptée
- Politiques durables et financements stables

	numérique insulaire)	
	Levier social/sociétal	
	Levier social/sociétal 1. Éducation aux Enjeux Contemporains: Renforcer et transversaliser l'éducation civique, environnementale, numérique, économique, culturelle et artistique dès le plus jeune âge, en insistant sur la pensée critique et la compréhension de la complexité des défis (climatiques, IA) 2. Renforceer l'éducation civique,	
	environnementale, numérique, économique, culturelle et artistique dès le plus jeune âge: formation continue des enseignants adaptée et obligatoire pour qu'ils s'approprient les enjeux d'actualité (IA, transition écologique) et les nouvelles méthodes pédagogiques favorisant l'engagement citoyen	
	Levier politique	Points de vigilance
Égalité d'accès à l'éducation de qualité sur tout le territoire, y compris rural et montagneux	1. Renforcement et Territorialisation du Service Public de l'Éducation: Déployer un Service Public de l'Éducation renforcé et	1. Persistance et aggravation des "Déserts Éducatifs" 2. Freins budgétaires et manque de synergie
	modulé en milieu rural et montagneux, impliquant une décentralisation accrue	institutionnelle 3. Fracture numérique et résistance au
	dos dósisions et dos	changement

des décisions et des

moyens pour adapter

les effectifs, les filières et

changement

pédagogique

4. Manque persistant

les projets pédagogiques aux réalités locales (écoles multi-niveaux, pôles éducatifs intercommunaux)

d'attractivité des territoires isolés

Levier technologique

1. Développement l'Écosystème Numérique Éducatif et Hybride: Investir massivement garantir la pour couverture très haut débit et fournir des outils numériques performants (équipements, plateformes sécurisées) pour l'enseignement à distance et l'hybridation. Cela permet compenser l'éloignement et d'élargir l'offre de formation

Levier social

1. Adaptation et Modernisation des Infrastructures Scolaires et de la Vie Étudiante: Rénover et construire des infrastructures scolaires flexibles, écologiques, et multifonctionnelles (espaces de co-working, bibliothèques ouvertes); Adapter les solutions de transport scolaire l'offre de logements étudiants pour et enseignants dans zones peu denses pour garantir l'attractivité et la continuité éducative.

Levier éducatif

1. Valorisation de la Carrière Enseignante en Milieu Isolé et Montagneux: Mettre en place des incitations financières (primes, défiscalisation) et des mesures d'accompagnement (aide au logement, formations spécifiques) pour attirer et fidéliser des personnels qualifiés dans les zones isolée;

Levier politique/institutionnel

1. Structuration d'un écosystème territorial de la formation intégré: Mettre en place véritable écosystème de territorial formation en renforçant les liens et les partenariats entre tous les acteurs: organismes de formation, entreprises locales (PME/TPE), universités, chambres consulaires et collectivités; Créer des plateformes de partage de ressources et de besoins

Faire de la formation tout au long de la vie un pilier de l'émancipation individuelle et collective

Levier pédagogique

1. Garantir des parcours de formation continue universels et proactifs: Créer des parcours de formation continue accessibles (y compris en zones rurales), certifiants et professionnalisants; Développer

l'anticipation des besoins en compétences liés aux ruptures technologiques (Intelligence Artificielle) et écologiques, en intégrant des modules de "compétences d'avenir" dans tous les cursus

Levier économique

1. Alignement stratégique de l'offre de formation sur l'économie locale: Assurer une articulation systémique des formations avec les besoins de du développement territoire corse (transition écologique, tourisme durable, numérique, santé, agriculture locale); Encourager les filières courtes et les spécialisations créatrices de valeur et d'emplois non délocalisables.

Levier social

1. Soutien aux dispositifs d'insertion et de reconversion: Amplifier à le soutien l'apprentissage et l'alternance comme voie d'excellence pour l'insertion des jeunes ; Faciliter et sécuriser les de parcours reconversion professionnelle pour les actifs (seniors, personnes peu qualifiées) des via

dispositifs de validation d'acquis, des financements individuels renforcés; garantir les financements à la mobilité depuis le territoire insulaire vers le continent.

Levier économique

1. Anticipation proactive des compétences de demain: Mettre en place

proactive demain: Mettre en place des mécanismes d'anticipation des besoins en compétences dans les filières stratégiques de la Corse (numérique, agroécologie, santé, énergies renouvelables, tourisme durable, etc.); Utiliser l'analyse données pour prédire l'évolution des métiers et ajuster l'offre formation en amont

Alignement de l'offre de formation initiale et continue avec les besoins économiques et sociaux futurs

Levier institutionnel

Création de campus ou de poles de formation sectoriels intégrés au tissu économique local: Créer des campus ou formation pôles de sectoriels conçus comme des lieux d'innovation, intégrant l'enseignement initial, la formation continue et la recherche, directement connectés aux entreprises locales (via des équipements partagés, des laboratoires, et l'alternance)

Points de vigilance

- 1. Inertie
 Institutionnelle
 dans l'Adaptation
 des Diplômes et
 Filières
- 2. Persistance d'une mauvaise image d'une faible ou valorisation sociale salariale de certains métiers pourtant stratégiques (secteurs manuels, santé en milieu rural, agroécologie) dissuade les jeunes de s'orienter vers les filières correspondantes
- 3. Le risque que l'excellence de l'offre de formation ne bénéficie pas au Si territoire les opportunités d'emploi locales ne sont pas suffisamment nombreuses ou bien rémunérées, entraînant une des fuite compétences vers le continent

Levier pédagogique

- 1. Flexibilité et modularité des diplômes et des qualifications: Rendre le système de certification et de diplômes plus modulaire agile et (micro-certifications, blocs de compétences) permettre pour adaptation rapide aux évolutions technologiques et réglementaires; Accélérer les procédures d'accréditation et modification des programmes de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur.
- 2. Généralisation de la coConstruction des
 contenus de formation:
 Rendre systématique la
 participation des
 entreprises (PME/TPE
 notamment) et des
 partenaires sociaux à la
 définition des contenus
 de formation initiale et
 continue.

Levier pédagogique

Développer une conscience collective de la transition écologique et sociale dès le plus jeune âge 1. Généralisation et Transversalité de l'Éducation Développement Durable (EDD): Rendre l'intégration de l'EDD obligatoire et transversale à tous les niveaux et dans toutes les disciplines (de la maternelle l'université), non pas comme une matière supplémentaire, mais

Points de vigilance

- 1. Que l'EDD se limite à de la théorie ou à des actions superficielles (effet d'annonce), sans ancrage réel dans la vie de l'établissement et du territoire
- 2. Risque que le discours éducatif sur la transition écologique soit contredit par les

	comme un prisme d'analyse des enjeux (climat, biodiversité, justice sociale) 2. Encouragement et valorisation des projets pédagogiques actifs et engagés: Soutenir et financer l'émergence de projets pédagogiques participatifs ancrés dans le réel (écoles vertes, classes citoyennes pour le tri et le réemploi, chantiers jeunes de restauration du patrimoine naturel); Intégrer ces projets dans le temps scolaire. Levier social 1. Partenariats durables entre les établissements scolaires et les structures locales (associations environnementales, agriculteurs, collectivités territoriales, parcs naturels): fournir des ressources concrètes et des terrains d'apprentissage pour les	décisions d'aménagement et les politiques économiques locales (projets inutiles, artificialisation des sols), minant la crédibilité de l'enseignement 3. Difficulté à dépasser le cadre scolaire et à mobiliser les familles et les acteurs périscolaires autour des objectifs de transition
	élèves <u>Levier pédagogique</u>	
Affirmer l'ancrage identitaire corse comme levier de cohésion et de responsabilisation citoyenne	1. Généralisation de l'intégration de la langue corse dans tous les cycles de formation: Rendre l'intégration de la langue corse effective et qualifiante à tous les niveaux de formation afin que la langue soit un outil de travail et d'épanouissement social 2. Valorisation des savoirs	

locaux et de la mémoire collective: intégrer la mémoire collective, l'histoire insulaire, et les savoirs traditionnels (ex. pratiques agropastorales, gestion de dans l'eau) les programmes; Créer des contenus pédagogiques contextualisés produits localement (manuels, ressources numériques) adaptés à la réalité corse

Levier culturel

1. Soutien à la création artistique et contemporaine:

Développement et soutien actif la création artistique et contemporaine en langue corse; Utiliser l'art (musique, théâtre, cinéma) comme vecteur d'expression des identités et de débats sociétaux pour former l'esprit critique du citoyen

Levier politique

 Favoriser les échanges culturels et la pratique multilingue méditerranéenne:

> Encourager les échanges culturels et académiques intensifs avec le bassin méditerranéen; Promouvoir le multilinguisme (corse, français, anglais et une autre langue méditerranéenne) pour

faire de l'identité un	
pont plutôt qu'une	
frontière	

Faire de la culture un levier d'émancipation individuelle et collective – Horizon 2050

Objectifs à atteindre en 2050 (niveau stratégique)	Leviers pour y parvenir (niveau opérationnel ou structurel)	Points de vigilance (risques, blocages)
Garantir l'accès universel à la culture sur tout le territoire	Leviers politique et institutionnel 1. Gouvernance et soutien structurant : Mise en place d'une politique publique forte de soutien logistique et financier pluriannuel aux structures locales et associatives, doublée d'une mise en réseau dynamique des acteurs et des lieux culturels à l'échelle régionale 2. Exigence d'un ancrage territorial fort des projets, valorisant les patrimoines immatériels, et nécessitant une gouvernance ouverte et une programmation participative impliquant les habitants 3. Formation des équipes à l'interdisciplinarité et à la médiation 4. Déploiement d'une offre culturelle de proximité dans toutes les microrégions 5. Développement des équipements culturels itinérants	Points de vigilance 1. Risque de concentration des ressources sur les zones urbaines 2. Rejet ou incompréhension des projets perçus comme élitistes ou déconnectés des réalités locales 3. Standardisation des contenus ou des formats, perte de lien avec notre culture 4. Fragilité financière des structures culturelles en périphérie 5. Dépendance à des financements ponctuels ou instables, manque de modèle économique viable 6. Barrière sociale, économique ou numérique pour certains publics (jeunes, personnes âgées, publics éloignés de la culture)

Favoriser l'émergence d'écosystèmes culturels hybrides, inclusifs territorialisés, capables de croiser les disciplines, les et publics les usages: Instauration d'une politique tarifaire ultra-inclusive d'une médiation culturelle ciblée. Garantie de l'accessibilité physique, numérique, cognitive et sensorielle des lieux. Coconstruction systématique des les projets avec acteurs sociaux, éducatifs, et les habitants 2. Renforcer la Médiation et l'Éducation Artistique et

<u>Leviers</u> <u>économique</u> <u>et financier</u>

Culturelle (EAC)

1. Créer des dispositifs d'aide à la structuration et à la pérennisation des structures culturelles: Accompagnement des structures culturelles pour diversifier leurs ressources (financements publics pérennes, mécénat,

	partenariats privés, économie sociale) et	
	professionnaliser leur	
	gestion	
	<u>Leviers</u> politique et	
	institutionnel	
	1. Décliner la Culture	
	comme Politique	
	Transversale : Établir la	
	culture non pas	Points de vigilance
	comme un secteur	1. Persistance de
	isolé, mais comme un	barrières
	outil stratégique	psychologiques
	intégré à toutes les	
	politiques publiques	d'illégitimité
	via des conventions	culturelle) ou
	intersectorielles fortes	logistiques
	Leviers social et sociétal	(mobilité, horaires) qui rendent les
	1. Mettre en Œuvre la	projets culturels
	"Culture Hors les Murs"	inaccessibles ou
	et l'Intervention Ciblée:	invisibles aux yeux
	Formaliser des	des publics ciblés
	partenariats et des	par l'inclusion
Faire de la culture un	conventions-cadres	2. Silos Institutionnels
facteur d'inclusion sociale	entre les acteurs de la	et Synergie
et de cohésion territoriale	culture, de l'éducation	insuffisante
	(notamment l'EAC), de	3. Risque de
	l'action sociale (centres	concevoir des
	sociaux, CCAS) et de la	projets culturels
	santé	non adaptés aux
	2. Recruter et former des médiateurs culturels	besoins et aux
	de proximité qui	réalités territoriales, qui ne parviennent
	agissent comme des	pas à mobiliser les
	passeurs et des relais	habitants et à
	de confiance en	générer une
	utilisant des méthodes	véritable cohésion
	actives et participatives	de l'échelon de
	(aller-vers)	proximité.
	3. Concevoir des	
	programmes culturels	
	et artistiques qui	
	prennent en compte	
	les contraintes réelles	
	(horaires, transport,	
	finances) des publics	

	ciblés et qui valorisent	
	les expressions	
	culturelles locales pour	
	garantir la pertinence	
	et l'appropriation des	
	actions	
	Levier politique	Points de vigilance
	1. Établir une	1. Risque de simplifier la richesse et la
	gouvernance culturelle forte et cohérente,	
	dotée des moyens	complexité de la culture corse à des
	juridiques, financiers et	clichés ou à une
	humains nécessaires	vision passéiste
	pour mettre en œuvre	(folklorisation), ce
	une politique culturelle	qui freinerait
	globale, en lien avec	l'adhésion des
	l'évolution du statut	nouvelles
	institutionnel de la	générations et le
	Corse	dynamisme de la
		création
	<u>Levier économique</u>	contemporaine
	1. Accompagner à	2. Difficulté à retenir
	structuration des	et à attirer les
Promouvoir et faire	filières culturelles et	artistes et les
rayonner la culture corse	créatives	professionnels de
dans toutes ses	professionnelles	la culture,
dimensions (langue,	(cinéma, édition, musique, spectacle	notamment les
patrimoine, création	musique, spectacle vivant) en Corse, en	jeunes, en raison du manque de
contemporaine)	favorisant	structures de
	l'investissement, la	production, de
	formation aux métiers	diffusion et de
	de la culture et la	marchés
	diffusion économique	économiques
	des œuvres	stables sur l'île
	2. Soutenir la création	3. Difficulté à faire
	artistique et les	rayonner la
	nouvelles formes	création et le
	d'expression artistique	patrimoine corse
	(numérique, arts	au-delà des
	visuels, spectacle	frontières insulaires
	vivant), afin de	et nationales par
	dynamiser la culture insulaire et d'éviter son	manque de réseaux de
	repli sur la seule	diffusion
	dimension	internationale et
	patrimoniale: Mettre	de traduction des

	en place des mécanismes de soutien à la mobilité des artistes et des œuvres corses à l'international, et favoriser les résidences croisées avec des créateurs extérieurs pour enrichir et moderniser l'offre culturelle locale	œuvres
	Levier social (diffusion) 1. Déployer une stratégie de promotion de la culture corse via les médias, les festivals, les programmes scolaires, le numérique: Investir dans la numérisation du patrimoine matériel et immatériel corse, en créant des outils numériques attractifs et accessibles pour la recherche, l'éducation et la promotion auprès des jeunes générations et du public international	
Renforcer l'éducation artistique et culturelle comme outil d'émancipation dès le plus jeune âge	Levier politique 1. Inscrire l'Éducation Artistique et Culturelle comme une composante obligatoire et structurante du cursus scolaire, en assurant une continuité pédagogique de la maternelle au lycée: Budgets dédiés à l'EAC; Partenariat Ecole/Culture/Territoir e	Points de vigilance 1. Manque de professionnels qualifiés (médiateurs culturels, artistes intervenants) sur le territoire, notamment en zone rurale, et difficulté à intégrer et à rémunérer correctement ces compétences au sein des structures éducatives et

Levier pédagogique

- 1. Concevoir des parcours d'EAC pluridisciplinaires et expérientiels qui croisent de manière systématique les arts, l'histoire les et patrimoines locaux, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et l'éducation à la citoyenneté, pour développer l'esprit critique
 - 2. Concevoir des plans de formation certifiants pour les enseignants (tous niveaux), les artistes intervenants et les professionnels de la culture

Levier social

1. Encourager la mise en œuvre de projets de création culturelle participative et collective (résidences, ateliers longs) partenariat avec les structures d'éducation populaire, favorisant l'engagement actif des jeunes et l'appropriation des démarches artistiques

culturelles

2. Dépendance aux financements extérieurs

Stimuler les industries culturelles et créatives comme moteur économique et identitaire

<u>Leviers</u> politique et <u>institutionnel</u>

1. Structurer un écosystème de soutien aux artistes, entrepreneurs et lieux culturels : Mettre en place des dispositifs de soutien et de labellisation à l'échelle territoriale pour

Points de vigilance

1. Fragilité
structurelle des
modèles
économiques
culturels en
territoires insulaires
: Le coût de
l'insularité, la taille
limitée du marché
local et la

- garantir l'existence et la pérennité des acteurs culturels (artistes, entrepreneurs, associations, et lieux de diffusion/création), en tenant compte de la spécificité des territoires insulaires
- 2. Intégrer la culture dans toutes les politiques publiques : Faire de la culture une dimension transversale de l'action publique (éducation, aménagement du territoire, cohésion sociale, tourisme, économie)

Levier économique

- Développer et consolider les filières des **Industries** Culturelles et Créatives (ICC) : Soutenir la professionnalisation et la diversification des filières (musique, arts visuels, audiovisuel, édition, design, etc.) pour augmenter leur poids dans l'économie locale
- 2. Encourager synergies entre culture, numérique et tourisme durable : Développer des modèles économiques innovants tirant parti du numérique pour la création, la production et la diffusion des œuvres, tout en favorisant un tourisme

- dépendance aux subventions publiques rendent les structures culturelles corses particulièrement vulnérables.
- 2. Risque de folklorisation ou de dilution identitaire: Veiller à ce que la stimulation économique des ICC ne se fasse pas au détriment de l'authenticité culturelle et du rôle de la culture vecteur comme d'identité et de langue.
- 3. Fracture territoriale numérique et S'assurer que développement des ICC et des synergies numériques ne creuse pas l'écart entre les zones urbaines et les zones rurales ou isolées de l'île.

culturel et durable qui valorise le patrimoine matériel et immatériel corse

3. Promouvoir l'exportation et le rayonnement **international**: Aider les ICC corses à développer à l'international pour accroître leur visibilité contribuer rayonnement de l'identité et de la langue corses au-delà de l'île

Levier social

- 1. Soutenir la création et l'expérimentation Mettre en place des mécanismes incitatifs résidences (bourses, d'artistes) pour encourager l'émergence de nouvelles formes artistiques et créatives, favorisant ainsi l'émancipation individuelle et collective
- 2. Renforcer la médiation culturelle l'éducation artistique : Développer actions pour garantir l'accès à la culture pour tous, dès le plus jeune âge et sur l'ensemble du territoire, en tant que facteur de cohésion sociale et de citoyenneté

	Mesures opérationnelles :	
	1. Nécessité d'un	
	accompagnement	
	pérenne et pluriel :	
	Assurer un soutien	
	constant et diversifié	
	(financier, administratif,	
	juridique,	
	professionnel) aux	
	acteurs des ICC pour	
	leur permettre de se	
	structurer et de se	
	professionnaliser sur le	
	long terme	
	2. Garantir un statut de	
	l'artiste adapté : Mettre	
	en place un statut	
	social et fiscal	
	protecteur et incitatif	
	pour les artistes et les	
	professionnels de la	
	culture (auteurs et	
	artistes plasticiens),	
	favorisant leur	
	installation durable sur	
	le territoire; préserver	
	le régime	
	d'intermittent du	
	spectacle	
	3. Mobilisation de	
	l'intelligence collective	
	et de la société civile :	
	Assurer l'association et	
	la participation active	
	des acteurs culturels et	
	de la société civile	
	dans la définition et la	
	mise en œuvre de la	
	politique culturelle	
	<u>Leviers</u> politique et	Points de vigilance
	<u>institutionnel</u>	1. Risque de
Valoriser le patrimoine	1. Promouvoir	folklorisation ou
matériel et immatériel	activement les langues	d'assignation
corse comme ressource	régionales, en	identitaire : Veiller
éducative et identitaire	particulier la langue	à ce que la
Caacative of identificance	corse, dans toutes les	valorisation du
	•	patrimoine ne se
	sphères : Adopter des	раинноше не зе

- politiques publiques volontaristes pour le développement, la transmission et l'usage de la langue corse ans l'administration, les médias, la vie économique et l'espace public
- 2. Soutenir la documentation, la conservation et la diffusion du patrimoine immatériel : Mettre en place des structures et financements pérennes dédiés à la collecte, à l'étude et à valorisation des savoir-faire, des traditions orales et des pratiques culturelles insulaires (patrimoine vivant)

Leviers social et éducatif

- 1. Intégrer le patrimoine et la culture corses dans les programmes scolaires et formations : Assurer une présence significative et qualité de la culture, de l'histoire et de la géographie corses dans les cursus de l'éducation nationale et de l'enseignement ainsi que supérieur, dans la formation professionnelle
- Développer des projets de médiation et de transmission intergénérationnelle et interculturelle : Créer

- réduise pas à une vision figée, stéréotypée ou essentialiste de l'identité corse, mais qu'elle serve au contraire une identité dynamique et ouverte sur le monde, facteur d'émancipation
- 2. Tensions potentielles entre valorisation locale et normes nationales: Anticiper et gérer les désaccords ou les freins liés à l'intégration des spécificités culturelles et linguistiques corses dans des cadres réglementaires nationaux (programmes scolaires, statut des langues, etc.)

- financer des et passerelles entre les générations et communautés (ateliers, résidences, jumelages) pour que du transmission patrimoine soit vivante, inclusive et ouverte aux influences extérieures
- 3. Faire des lieux patrimoine des pôles d'innovation et de cohésion sociale Transformer ces lieux en de véritables centres de ressources et d'échanges, utilisant notamment numérique pour rendre le patrimoine accessible à tous les habitants et en lien recherche avec la scientifique

Mesures opérationnelles

- 1. Gouvernance
 Culturelle concertée:
 collaboration effective
 entre la Collectivité de
 Corse, l'État, les
 collectivités locales, le
 monde associatif et les
 acteurs de l'éducation
- 2. Professionnalisation des acteurs de la médiation et de la transmission : Assurer une offre de formation pour les métiers du patrimoine et de la médiation culturelle
- 3. **Pérennisation des** moyens financiers : Établir des

	mécanismes de financement pluriannuels et stables pour les projets de transmission, notamment pour la diffusion des langues régionales Leviers politique et institutionnel: 1. Élaboration d'une politique culturelle territorialisée dans le cadre d'un futur statut	
Inscrire la culture comme pilier de l'émancipation collective dans une Corse autonome	d'autonomie 2. Création d'une agence culturelle insulaire forte (Uparate culturale) Mécanismes opérationnels 1. Garantir la participation de la société civile organisée 2. Affirmer le caractère inclusif de la politique culturelle : Le statut d'autonomie doit être l'occasion de renforcer l'accès à la culture pour tous les publics et sur tous les territoires de l'île, y compris les zones rurales, conformément au principe d'émancipation collective 3. Mesurer l'impact de l'action culturelle : Mettre en place des indicateurs d'évaluation clairs pour mesurer non seulement les retombées économiques, mais	Points de vigilance : 1. Risque de cloisonnement institutionnel ou de conflit de compétences 2. Nécessité d'un consensus politique et sociétal sur les finalités de l'action culturelle 3. Risque de repli identitaire : Veiller à ce que l'affirmation de l'identité culturelle corse dans le cadre de l'autonomie ne conduise pas à une fermeture ou à un désintérêt pour la création contemporaine et les échanges internationaux

aussi les effets sur l'émancipation	
individuelle, la cohésion sociale et la qualité de vie en Corse.	